

B Syndic

B Syndic
Rue du Moulin, 7
B-1340 Ottignies
Tél. : 010/41.35.35
Numéro BCE : BE 0847.754.858
N° I.P.I. : 505173

Numéro assurance : 03/99.568.516

Ottignies, le 13 septembre 2021

RDO V - EXTERIEURS
Rue du Moulin
5030 GEMBLOUX
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Septembre 2021

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	15	sur 93	16.13 %	208.00
Copropriétaires représentés	16	sur 93	17.20 %	146.00
Copropriétaires absents	62	sur 93	66.67 %	588.00
Totaux	93	sur 93	100.00 %	942.000
AG valide en participants		31	33.33 %	
AG valide en quotités		354.00	37.58 %	

13 septembre 2021

Le ~~20 Octobre 2020~~ à 19h30, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)

Mr Leroy est élu président.

B Syndic assure le secrétariat.

Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



2. Approbation des comptes et du bilan (annexé aux présentes) arrêtés au 31/12/2019 et décharge à donner à B Syndic pour sa gestion (quorum requis : majorité absolue)

Les comptes sont approuvés.

Décharge est donnée à B Syndic.

Approbation des comptes et du bilan (annexé aux présentes) arrêtés au 31/12/2019 et décharge à donner à B Syndic pour sa gestion (quorum requis : majorité absolue)	Oui	316.00	89.27 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	38.00	10.73 %	
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

3. Décharge à donner aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 31/12/2019 (quorum requis : majorité absolue)

Décharge est donnée aux membres du conseil de copropriété.

Décharge à donner aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 31/12/2019 (quorum requis : majorité absolue)	Oui	316.00	89.27 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	38.00	10.73 %	
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

4. A la demande de Monsieur et Madame [REDACTED] : Approbation des comptes de 2018 et 2019 : - Demande d'une déclaration écrite du vérificateur des comptes 2018 et 2019 (Mme [REDACTED] externe). Fourniture automatique pour le futur. -

B Syndic a demandé le rapport à plusieurs reprises mais sans suite.

Cette situation ne se représentera plus (changement de vérificateur).

A la demande de Monsieur et Madame [REDACTED] : Approbation des comptes de 2018 et 2019 : - Demande d'une déclaration écrite du vérificateur des comptes 2018 et 2019 (Mme [REDACTED] externe). Fourniture automatique pour le futur. -	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

Handwritten signatures and scribbles at the bottom of the page, including a large signature on the left and a smaller one on the right.

5. A la demande de Monsieur et Madame [REDACTED]: Facturation d'eau des communs à la phase V (Poste 61201) 820,63 € facturés en 2018 et 944,06 € en 2019 alors que l'entité V n'est pas nettoyée à l'eau. Quels points d'eau sont reliés au compteur des garages et parkings ? A quoi cette eau est-elle utilisée ? Ne faudrait-il pas comptabiliser ces frais à la phase V? (quorum requis: majorité absolue)

Ce point a déjà été évoqué en phase "Général".

A la demande de Monsieur et Madame [REDACTED] Facturation d'eau des communs à la phase V (Poste 61201) 820,63 € facturés en 2018 et 944,06 € en 2019 alors que l'entité V n'est pas nettoyée à l'eau. Quels points d'eau sont reliés au compteur des garages et parkings ? A quoi cette eau est-elle utilisée ? Ne faudrait-il pas comptabiliser ces frais à la phase V? (quorum requis: majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

Handwritten signatures and initials, including a large signature on the left and a circular stamp or mark on the right.

6. A la demande de Madame [REDACTED] problématique des déjections canines sur le parking et nuisances sonores dues aux motos . Dispositions à prendre (quorum requis: majorité absolue).

Ce point a été évoqué en phase "Général".

A la demande de Madame [REDACTED] problématique des déjections canines sur le parking et nuisances sonores dues aux motos . Dispositions à prendre (quorum requis: majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

7. Renouvellement du fonds de réserve. Minimum 5% du réalisé de l'année précédente sauf dérogation (quorum requis : majorité absolue)

Il est décidé de constituer un fonds de réserve unique à concurrence de 2.000 € (appelé au 3ème trimestre).

Renouvellement du fonds de réserve. Minimum 5% du réalisé de l'année précédente sauf dérogation (quorum requis : majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

8. Evaluation des contrats de fournitures en cours (non soumis à vote)

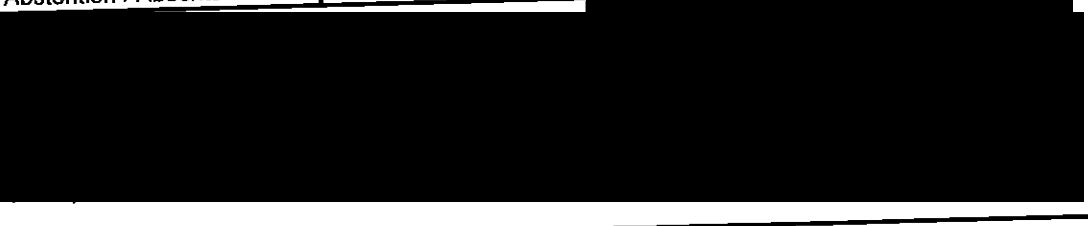
Ce point est non soumis à vote.

9. Budget 2020 - pour info- voir annexe (non soumis à vote)

Ce point est non soumis à vote.

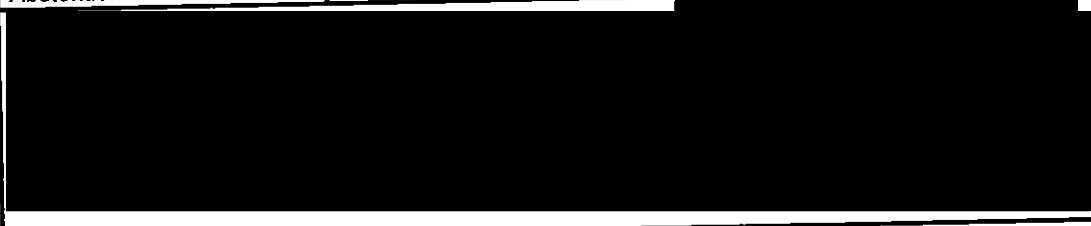
10. Budget à prévoir pour les gros travaux (quorum requis: majorité absolue)

Il n'y a pas de gros travaux prévus.

Budget à prévoir pour les gros travaux (quorum requis: majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

11. Renouvellement du conseil de copropriété (quorum requis : majorité absolue)

Mr  Mr  et Mr  sont élus.

Renouvellement du conseil de copropriété (quorum requis : majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



12. Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes (quorum requis : majorité absolue)

Le mandat du vérificateur aux comptes est réélu (Mr [REDACTED]).

Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes (quorum requis : majorité absolue)	Oui	354.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	354.00	-	
	Abstention / Absents	588.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



Handwritten signatures and a circular stamp.